

**LES SCIENCES POLITIQUES, OU L'APPRENTISSAGE DE LA  
PRISE DE DÉCISION FONDÉE SUR UNE SYNTHÈSE  
PLURIDISCIPLINAIRE DES FAITS ET SUR DES OBJECTIFS  
COLLECTIFS INTERACTIFS**

**Jacques Fontanel**

**In**

**Besoins en cadres nouveaux pour l'administration publique et la société  
civile : politique et économie**

**Agence Universitaire de la francophonie**

**Université d'Economie et des Finances**

**Saint Petersburg**

**2015**

Résumé : La science politique est d'abord une «science de l'action» et de synthèse de l'ensemble des résultats ou «lois» développées par les autres sciences sociales. Elle se propose de déterminer les systèmes les plus efficaces pour organiser une société, compte tenu des religions existantes, des philosophies dominantes, des rapports de force entre pays ou des conflits entre les groupes sociaux. La science politique doit être conçue comme une synthèse de l'ensemble des connaissances disciplinaires du droit, de l'économie, de la gestion des entreprises, de la sociologie, de la philosophie, de la théologie, de l'histoire, de la géographie, du langage, auxquels elle ajoute les questions de sécurité interne et externe de ses citoyens ou pour les organisations internationales des citoyens du monde.

Summary. Political science is first and foremost a "science of action" and of synthesis of all the results or "laws" developed by the other social sciences. It aims to determine the most effective systems for organizing a society, taking into account existing religions, dominant philosophies, power relations between countries or conflicts between social groups. Political science should be conceived as a synthesis of the whole body of disciplinary knowledge of law, economics, business management, sociology, philosophy, theology, history, geography, language, to which it adds the issues of internal and external security of its citizens or for the international organizations of world citizens.

Mots clés : Science politique – politique économique – Economie politique  
Political Science - Economic Policy - Political Economy

Les disciplines des sciences sociales ont toujours tendance à s'inscrire dans des schémas de type « ceteris paribus », toutes choses égales par ailleurs. Leurs réflexions et leurs études se déroulent sur la base de schémas simplifiés ne prenant pas toujours en compte les résultats scientifiques acquis dans les autres disciplines. Le juriste ne propose que très succinctement une réflexion de politologue dans ses analyses du droit, tout comme l'économiste construit des modèles économétriques supposant des schémas sociologiques, juridiques ou politiques très simplifiés et constants dans le temps. Les sciences politiques ont pour vocation la gestion de la vie publique et privée, en tenant compte de l'ensemble des facteurs analysés par chacune des disciplines. Elles proposent ainsi une synthèse pluridisciplinaire de la situation d'un pays, d'une grande entreprise ou d'une population pour présenter des actions susceptibles de satisfaire les objectifs collectifs interactifs.

Dans le domaine des sciences, les méthodes principales font appel au discours inductif, aux schémas déductifs ou aux propositions positivistes. La déduction suppose d'abord une étape explicative, suivie par une réflexion démonstrative où, à partir de prémisses vraies, le raisonnement logique permet de tirer des conclusions. L'induction est souvent plus créatrice, elle consiste à établir des hypothèses crédibles, afin d'obtenir la confirmation ou la réfutation d'une loi ou une théorie. Les juristes utilisent la déduction pour interpréter la loi et sa cohérence, ils appliquent l'induction pour estimer son évolution éventuelle, alors que, dans ses attendus, et en tenant compte d'éléments extérieurs, la jurisprudence fait plutôt appel à une approche empirique et positiviste. De même, les théories économiques s'inscrivent dans une démarche déductive sur la base d'hypothèses jugées simplificatrices, alors que l'économétrie s'engage dans une procédure empirique de traitement des données, alliant à la fois la formalisation mathématique et les méthodes statistiques. La méthode « positiviste » est alors appliquée principalement pour contester ou réfuter les analyses mises en place. Si la théorie n'est pas rejetée sur la base d'éléments rationnels donnés par l'expérience, elles sont jugées « valides », mais jamais « exactes » ou « justes ». Elles ne sont que des théories que les moyens modernes d'investigation ne permettent pas de démentir.

La science politique est d'abord une « science de l'action » et de synthèse de l'ensemble des résultats ou « lois » développées par les autres sciences sociales. Elle se propose de déterminer les systèmes les plus efficaces pour organiser une société, compte tenu des religions existantes, des philosophies dominantes, des rapports de force entre pays ou des conflits entre les groupes sociaux. Elle est donc plus « normalement » encline à adopter la méthode « positiviste », mais surtout, alimentée par les résultats parfois contradictoires des théories des sciences sociales, elle se vit d'abord dans une démarche « pragmatique », fondée sur des objectifs ou des situations bien déterminées. Dans ce contexte, elle s'engage dans des actions qui produisent les meilleurs résultats, en tenant compte du temps, de l'espace, mais aussi des règles sociales retenues collectivement (ou supposées comme telles). Il s'agit d'abord d'agir, plutôt que de s'interroger sur le bien-fondé d'une théorie que le décideur n'utilisera pas. L'optimum collectif, reconnu par toute une société, n'existe jamais, car il est impossible de séparer une idée des conditions humaines de sa production. Il n'est qu'un choix parmi d'autres, fondé sur des intérêts subjectifs. Dans ce contexte, la connaissance en science

politique n'a pas à s'appliquer sur des domaines sans intérêt immédiat pour la réalisation de la vie en société, elle n'a pas à être contemplative, elle doit s'appliquer à améliorer très opérationnellement la vie pratique des sociétés. La science politique s'inscrit souvent dans cette démarche, même si parfois aussi, hors des démocraties notamment, elle néglige la synthèse de l'ensemble des sciences sociales pour imposer les idées et les règles sociales qui permettent au système national de se conformer aux desideratas de ses dirigeants. C'est pourquoi l'étude des sciences politiques est rarement enseignée dans les dictatures et dans les Etats théocratiques.

Les études de sciences politiques proposent des hypothèses de travail qui ne tiennent pas compte des seuls axiomes retenus par chacune des disciplines scientifiques. Les leçons fournies par les économistes notamment négligent de nombreuses variables pourtant essentielles à la prise de décision, car la complexité des relations humaines est difficile à maîtriser. Les modèles macroéconomiques évacuent toujours les questions, pourtant essentielles, concernant la sécurité intérieure d'un pays, les conflits interétatiques, les rapports de force entre les groupes d'intérêt, les paradis fiscaux, la nature hétérogène des régions, la qualité du système éducatif (analysé uniquement sur la base des seules dépenses), les projections structurelles, le jeu de la spéculation financière ou la confiance des citoyens dans leur monnaie ou leur gouvernement.

La science politique doit être conçue comme une synthèse de l'ensemble des connaissances disciplinaires du droit, de l'économie, de la gestion des entreprises, de la sociologie, de la philosophie, de la théologie, de l'histoire, de la géographie, du langage, auxquels elle ajoute les questions de sécurité interne et externe, les formes effectives (et pas seulement constitutionnelles) de gouvernement, les rapports entre les Etats (leurs griefs ou leurs solidarité de fait), l'analyse des organisations internationales et des organisations non gouvernementales, l'importance concrète des religions et des idéologies au sein d'une entité politique. Au fond, la science politique, science de l'action collective, ne peut engager les processus de décision ou d'organisation sans pêcher dans tous les domaines des connaissances scientifiques les informations qui lui seront utiles. Si les politologues cherchent à déterminer les solutions qui satisfont des majorités de citoyens, ils éloignent alors leurs analyses de celles des économistes qui se gargarisent souvent de la recherche nécessaire d'un optimum économique souvent chimérique au regard des hypothèses appliquées pour le déterminer. Dans ce contexte, ils ne peuvent pas s'éloigner de la réalité concrète, et ils sont contraints de proposer des solutions qui ne sont souvent que les résultats de compromis conjoncturels ou structurels (dans le meilleur des cas), orientant ainsi l'action collective vers l'organisation «satisfaisante» ou «soutenable» d'une société. Cependant, les sciences politiques peuvent aussi abandonner leur statut «scientifique» pour défendre des idéologies portées à leur paroxysme, lesquelles ont souvent favorisé l'émergence de sociétés totalitaires, fondées sur des règles sociologiques, juridiques et économiques bien définies, ne rassemblant pas toutes les opinions et ne respectant pas la diversité des croyances ou même des lois scientifiques mises en évidence (la Terre est-elle bien ronde ?). Dans ce contexte, les sciences politiques peuvent être manipulées pour défendre des intérêts particuliers ou des philosophies. Cependant, l'absence d'analyses spécifiques dans un pays constitue, en lui-même, un danger évident pour la démocratie ou la présentation d'autres solutions que celles présentées

par les autorités publiques ou privées.

Les économistes de l'énergie construisent des modèles qui, au regard des informations passées et immédiates, lisent leurs analyses sur la définition des réserves disponibles, le coût de leur exploitation, le prix de base du pétrole qui peut ainsi en résulter sur une période donnée. Il n'est que trop rarement fait état des questions de spéculation financière, des conflits entre les Etats producteurs, des «guerres» ou des sanctions économiques interétatiques ou à l'action spécifique des grandes entreprises de distribution. Dans ce contexte, les hypothèses ainsi émises sont évidemment injustifiées dans un secteur où les variables non économiques exercent une influence de court et moyen terme déterminante. Les variables géologiques, politiques (action de l'OPEP ou des Etats-Unis, par exemple), stratégiques (l'existence de points de tension et de guerres dans le monde), financières (l'évolution des taux de change au regard du dollar), technologiques (concernant notamment le développement des énergies renouvelables), climatiques (importance de la lutte contre le réchauffement climatique) ou sécuritaires (notamment la question du nucléaire et l'influence d'une catastrophe de type Fukushima) ont un impact indéniable sur le prix des matières énergétiques. Début 2014, le prix du pétrole excédait 100 dollars le baril, début 2015 il est inférieur à 50 dollars, malgré les sanctions décidées par les pays européens à l'encontre de la Russie. Aucun modèle économique n'avait prévu cette évolution, qui, pour autant, influence considérablement la croissance économique mondiale (positivement pour les pays non producteurs, négativement pour les pays exportateurs), mais aussi le taux de change du dollar en autres monnaies internationales ou l'importance des fonds souverains. Les politologues sont réticents face au déterminisme défini par les disciplines scientifiques lorsque celles-ci s'interrogent sur la base d'hypothèses qui facilitent les résultats mathématiques, au détriment d'une réalité complexe qui n'est pas suffisamment interprétée.

**L'analyse financière** se prête aux calculs déductifs rigoureux, à partir du moment où les professionnels utilisent cet outil et ce langage pour mettre en place de nouveaux actifs financiers et organiser les échanges d'un système mondialisé dans lequel une évolution de 0,1 % peut conduire les opérateurs à gagner des sommes considérables par le jeu spéculatif des achats et des ventes. Cependant, au niveau structurel, la spéculation conduit souvent aux crises financières qui s'étendent à l'ensemble de l'économie, avec son cortège de chômeurs et de faillites. Les analyses plus sophistiquées intégrant ou réintégrant des études politiques ou de politique économique supplémentaire sont susceptibles d'inciter les institutions financières à de meilleures couvertures face à un retournement de la conjoncture. Elles permettent de ne pas encourager le processus de la spéculation et de réorienter la politique financière par une étude sérieuse d'une conjoncture qui ne se prête pas toujours à une reproduction automatique du passé. C'est pour-quoi de nombreux analystes financiers ont suivi des études de sciences politiques, notamment en complément d'autres formations ou en spécialisation à l'intérieur même des instituts d'études politiques. **Les gouvernements locaux, régionaux ou nationaux** ont besoin de spécialistes très au fait des règles publiques et du droit national ou international. La formation de sciences politiques propose de solides connaissances dans le domaine du droit public (notamment le droit constitutionnel et le droit administratif) et du droit

privé. Elle forme des hauts fonctionnaires, rapidement utilisables par les Etats, en vue de définir et de faire respecter le droit, et d'appliquer les procédures qui protègent la constitution et les citoyens. Il ne s'agit pas de recruter simplement un spécialiste du droit, il faut aussi être en mesure de comprendre l'importance d'un décret sur la vie économique et politique d'un pays. Si un Ministre souhaite protéger l'environnement, il peut demander à un spécialiste de lui préparer un projet. Cependant, pour que le texte ne rencontre pas trop de difficulté au regard des groupes de pression susceptibles, à terme, de faire capoter la proposition, des études de faisabilité doivent être engagées, faisant référence notamment aux conséquences sociales et sociétales de cette mesure administrative et au poids de l'opinion publique en cas de conflit d'intérêts.

**Les conseils** en entreprises ou auprès des activités publiques supposent une base de connaissances suffisamment étendue dans de nombreux domaines, qu'il faut savoir ensuite synthétiser pour préparer les décisions des managers ou des responsables institutionnels. Les sciences politiques n'utilisent pas toujours le «nec le plus ultra» des connaissances de chaque discipline. Cependant, par l'effort de synthèse qu'elles impliquent, elles constituent une force indéniable de conseil pour les gestionnaires d'entreprise ou les responsables politiques. Autrement dit, elles offrent une base de connaissance généraliste qui met en évidence l'intérêt d'une situation économique, politique ou sociologique particulière en vue d'une action ou, au contraire, elles permettent de souligner les dangers potentiels d'un engagement ou d'une action au regard d'informations qui remettent en cause les hypothèses des études de préparation à la décision.

**Les études complémentaires de comptabilité** dans le cadre de la formation en sciences politiques ont souvent été mises en place, en vue de gérer les flux financiers et physiques des entités publique ou privée. L'audit-conseil à l'intérieur d'une institution suppose des techniques élaborées, qui doivent aussi être mises en relation avec l'avenir souhaité de ces institutions. Il ne s'agit pas seulement du traitement de chiffres comptables, cette activité suppose aussi une analyse du potentiel de l'entité et de son futur soutenable.

**Tous les métiers de la communication et de l'information** sont concernés par les formations de sciences politiques, du journalisme au marketing, de l'information financière à la presse politique, de l'éditorial à la correspondance de guerre, de la recherche à la pédagogie comme Professeur. Il existe des spécialisations multiples comme les études du monde arabe, les affaires internationales, la coopération internationale, les projets culturels, l'Europe, la sécurité internationale, la gestion des risques, le genre, les collectivités territoriales, le management des institutions, la politique de la ville et le management du service public.

**Enfin, le langage**, et plus généralement l'étude des langues et de leur utilisation efficace dans la communication, reste un point fort des sciences politiques, sciences de l'organisation des Etats et des collectivités locales, du renseignement, des enquêtes, de l'instruction des dossiers et les messages politiques et philosophiques. Les étudiants de sciences politiques apprennent à écrire clairement, à faire des synthèses d'une situation économique ou politique, ils sont capables de faire passer des messages oraux

et de suffisamment bien structurer leurs analyses pour favoriser une compréhension claire du contenu de l'intervention.

Au total, les études de sciences politiques sont destinées à améliorer la qualité des décisions collectives. Elles sont un bagage universitaire important pour les décisions qui engagent l'intérêt collectif des entités économiques et sociales. De nombreux responsables politiques ou économiques ont suivi une formation de sciences politiques. Pour la France, on peut citer Boutros Boutros-Ghali, Secrétaire général de l'ONU, Michel Camdessus, Directeur FMI, François Lamy, Directeur de l'OMC, Jean-Claude Trichet, Directeur de la BCE, George Pompidou, Jacques Chirac, François Mitterrand ou François Hollande, tous Présidents de la République de France, Pierre Elliot Trudeau, Premier Ministre du Canada, Jacques Chaban-Delmas, Raymond Barre, Michel Debré, Michel Rocard ou Lionel Jospin, Premiers Ministres de la France, Jacques Attali, Emmanuel Macron (Ministre des Finances de la France) ou Anne Sainclair, sans compter tous les Professeurs ou Présidents de grandes entreprises multinationales. Aux Etats-Unis, John Kennedy, George Bush et Barak Obama ont suivi aussi des enseignements de sciences politiques, en plus du droit et de l'économie. En résumé, les sciences politiques sont à la conjonction de toutes les sciences sociales, en vue de prendre les décisions les plus efficaces au regard de toutes les contraintes économiques, juridiques, confessionnelles, sociologiques, géographiques, technologiques ou morales qui s'imposent à toute société en constante évolution.

## Bibliographie

- Barre, R., Fontanel, J. (1991), Principes de politique économique, Collection "L'Economie en Plus", Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 1991, 150p.
- Coulomb, F., Fontanel, J. (2006) Mondialisation économique, guerre économique et souveraineté nationale, in « La question politique en économie internationale » (Pierre Berthaud & Gérard Kébabdjian, La Découverte, Paris. Hal-01934722
- Coulomb, F., Fontanel, J. (2008), The birth of the political economy or the economy at the heart of politics. Mercantilism, Defence and Peace Economics, 2008.
- Fontanel, J., Arrow, K., Klein, L., & Sen, A. (2003). Civilisations, globalisation et guerre. PUG, Presses Universitaires de Grenoble, PUG, Grenoble.
- Fontanel, J. (2005), La globalisation en analyse, Géoéconomie et stratégie des acteurs, Collection « Côté cours », L'Harmattan, Paris, 2005.
- Fontanel, J. (2007). Questions d'éthique. l'Harmattan, Paris.
- Fontanel, J. (2010), Economie politique de la sécurité internationale, La librairie des Humanités, L'Harmattan, Paris, 2010.
- Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2014), For a general concept of economic and human security, in The evolving boundaries of defence : an assessment of récent shifts in defence activities, (Bellais, R. Ed.), Emerald, Bingley, U.K., 2014. .
- Smith, R., Fontanel, J. (2008), International security, defence economics and the powers of nations, in « War, Peace and Security », edited by Jacques Fontanel and Manas Chatterji - Emerald, Bingley (UK).